Correspondance

[/À Xavier/]

Je n'ai pas dit « Je ne partage pas la souffrance d'autrui... » que le lecteur et toi relisent et vous verrez que j'ai écrit « Je ne me place pas dans la situation du souffrant : c'est-à-dire que si mon voisin se coupe par mégarde un doigt, je n'irai pas m'en couper un aussi ; mais je partagerai sa souffrance dans une certaine mesure, car la vue de la souffrance m'est pénible, comme la constatation du bonheur m'est agréable. »

[/M. Liénard/]